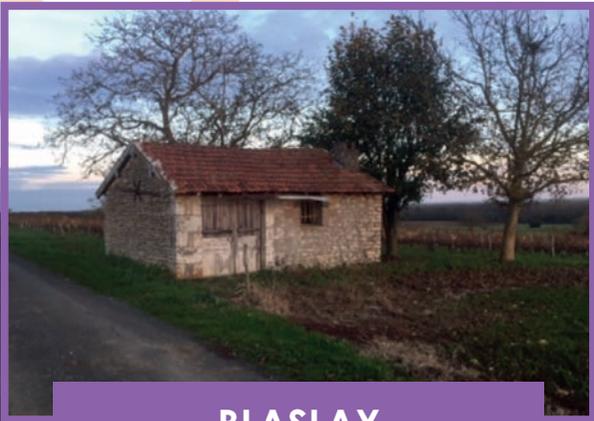


Saint-Martin la-Pallu

au cœur
de la Vienne



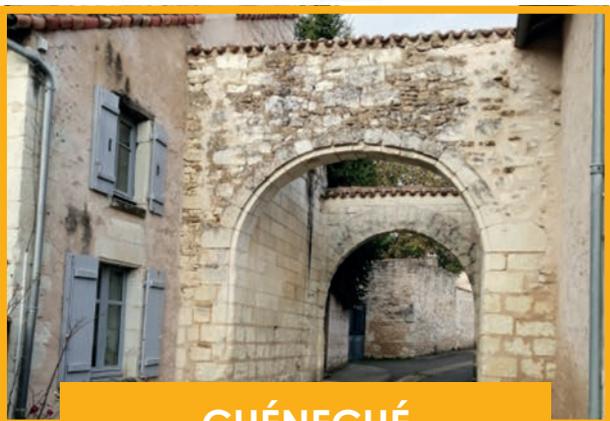
VENDEUVRE-DU-POITOU



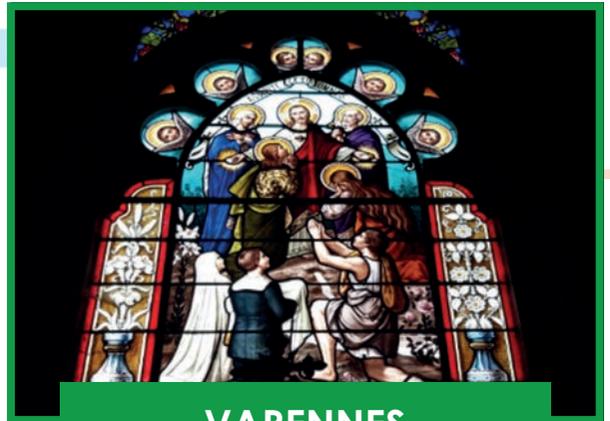
BLASLAY



CHARRAIS



CHÉNECHÉ



VARENNES

- Conseil Municipal

- Vie de la Commune

- Rétrospective

Sommaire

Édito	P. 03
-------------	-------

Conseil Municipal

• Comptes-rendus des Conseils Municipaux.....	P. 04
• Vos Élus	P. 07
• Commissions	P. 08
• Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP)	P. 09

Vie de la Commune

• Complexe de deux salles polyvalentes	P. 10
• Bientôt un espace France Services	P. 10
• Projet numérique des Tours Mirandes	P. 10
• Sécurité routière	P. 10
• Panneaux d'Informations.....	P. 11
• Nouvelle Association	P. 11
• Nouvelle Activité.....	P. 12

Aménagement du territoire

• Travaux en cours	P. 13
• Travaux réalisés	P. 13
• Nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Martin-la-Pallu	P. 13
• Aménagement foncier	P. 16

Rétrospective année 2020

• 14 Juillet	P. 17
• Soirée antique	P. 17
• Foire aux melons	P. 18
• Journée du Patrimoine	P. 19
• Ramassage de pommes de terre.....	P. 19
• Caravane des Sports	P. 20
• Célébration du 11 Novembre	P. 20

Espace de communication libre de l'opposition

P. 21

Vos actus COVID

P. 21

Infos Utiles

P. 22

Notes.....

P. 23

 www.edipublic.com	L'AGENCE DE COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS
CONCEPTION • GRAPHISME • RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION	
EdiPublic (groupe IB Médias) 33 av. des Temps Modernes 86360 Chasseneuil (Futuroscope) - 05 49 01 44 11 Plusieurs agences en France	Document imprimé en CEE : 422 843 797 RCS 

Madame, Monsieur, cher.e.s concitoyen.ne.s

L'équipe que vous avez élue autour de nous cinq est attelée au travail. Elle est très présente au sein de notre commune dans ce redoutable contexte sanitaire et suit nos aînés, accompagne l'encadrement de la maison de retraite, assure le service public, prend des précautions, maintient l'activité. Elle a accompagné les confinements et mesures sanitaires dans nos trois écoles. Mais elle craint les conséquences de cette crise sanitaire et est particulièrement attentive aux commerces, artisans et professions libérales de Saint-Martin-la-Pallu, du Neuvilleois et du Mirebalais. Elle vous appelle à nouveau à leur accorder votre préférence ainsi qu'à notre tissu économique de la Vienne. Dans les temps de crise que nous venons de traverser, ces activités nous apportent un service irremplaçable et on ne peut que se féliciter de l'action des conseils municipaux précédents qui ont su consolider cette composante commerciale, artisanale et libérale à Vendevre-du-Poitou. Cela fait cinq ans que nous disons à la Communauté de Communes qu'une plateforme web rassemblant toute la force de frappe des commerces et activités locales leur permettrait de résister et de se développer. Aujourd'hui tout le monde découvre les vertus du concept désigné par l'affreux anglicisme «click and collect» ! Peut-être le dispositif verra-t-il le jour bientôt dans le Haut-Poitou.

Au sein de notre commune, et en dehors des projets usuels d'investissement (Voirie, Écoles, etc), le Conseil Municipal a travaillé de façon continue en 2020 pour faire émerger des projets soutenant notre économie, comme souhaité par l'État. C'est ainsi que l'élévation des deux salles polyvalentes est bien avancée comme vous avez pu le constater. De même une rénovation du gymnase et de la halle de tennis est en cours.

Enfin très prochainement débiteront les travaux près de la mairie de VENDEVRE-DU-POITOU pour la création d'un Espace France Services, offrant ainsi un bouquet complet de prestations aux pallu-martinoises et pallu-martinois.

Les travaux de reprise du réseau d'eau sont achevés sur la place de VENDEVRE-DU-POITOU, avant la mise en place d'un réseau d'assainissement séparatif et de la fibre si le Département l'accepte.

Ces travaux vont se poursuivre en 2021 ainsi qu'une opération d'éclairage public à CHENECHÉ, la reprise de toilettes publiques à CHENECHÉ et VARENNES, la mise en route d'une réflexion d'aménagement autour de l'école à CHARRAIS et de parkings complémentaires à BLASLAY. De même, si les conditions sanitaires s'améliorent, nous organiserons des réunions de quartier afin de prendre vos avis en compte.

En matière d'assainissement collectif, une tranche est programmée à Charrajou et le dossier pour Signy va débiter avec un avant-projet sommaire. Un contrôle de l'assainissement individuel devrait être réalisé au cours de cette année.

Enfin, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme et, si aucun obstacle ne vient perturber le déroulement, une enquête publique doit avoir lieu au printemps. Vous serez invités à venir vérifier les éléments définitifs soumis au vote du Conseil Municipal.

Comme vous pouvez le constater, notre équipe a de l'ambition – collective – mais non individuelle. Comme l'écrivait le Général de Gaulle dans ses mémoires «L'ambition individuelle est une passion enfantine».

Nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de belles fêtes de fin d'année, beaucoup de bonheur et de réussite dans vos projets pour 2021.

Christian BOISSEAU

Maire délégué de BLASLAY

Éric PARTHENAY

Maire délégué de CHARRAIS

Bruno HIPPEAU

Maire délégué de CHÉNECHÉ

Henri RENAUDEAU

Maire délégué de VENDEVRE-DU-POITOU
et Maire de SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Serge TAPIN

Maire délégué de VARENNES

MANIFESTATIONS OFFICIELLES ET PROGRAMMATION SUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

*Pour l'année 2021 et au-delà les manifestations officielles se dérouleront
comme suit sur les communes déléguées :*

- **8 mai** : Charrais (cérémonie principale), Chéneché et Varennes
- **11 novembre** : Vendevre-du-Poitou (cérémonie principale), Blaslay et Varennes

Conseil Municipal

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 février 2020

À l'ordre du jour du dernier Conseil Municipal du mandat, figuraient essentiellement des questions financières avec l'adoption des comptes de gestion, des comptes administratifs et des budgets. Le tout a été adopté à l'unanimité. Le budget principal fait apparaître un excédent de **1 176 793 €** en fonctionnement et **1 777 313 €** en investissement. Le budget 2020 s'établit à **4 433 630 €** en fonctionnement et à **5 556 240 €** en investissement avec l'adoption d'un programme pluriannuel.

Les taux d'imposition sont inchangés. Le budget de l'assainissement 2020 s'élève à **504 145 €** en fonctionnement et à **1 657 455 €** pour la section d'investissement qui comporte deux tranches nouvelles : Charrajou et Signy. Les redevances ne subissent aucune augmentation. Les budgets Patrimoine, Transport, Lotissement et Lotissement des Vignes Mignaud sont adoptés également. Puis le Conseil adopte le plan de financement pour la création d'une Maison France Services. Il accorde des subventions pour le voyage des élèves et collégiens à l'école Jean Raffarin de Mirebeau, au collège

Arsène Lambert de Lençloitre et à l'école primaire de Charrais. Il attribue une subvention d'amorçage au club de pétanque qui vient de se créer à Saint-Martin-la-Pallu et définit les modalités de paiement pour les agents recenseurs. S'ensuivent les adoptions de différentes conventions notamment avec le Syndicat Énergies Vienne et avec le Centre de Gestion pour la mission inspection santé et sécurité au travail. Enfin, des volumes horaires de plusieurs postes d'agents municipaux sont relevés.

Le maire termine la séance en remerciant les élus des cinq conseils municipaux et les agents des communes pour leur collaboration et leur participation active dans la construction de la commune nouvelle de Saint-Martin-la-Pallu. Hors séance un pot de fin de mandat est organisé avec la remise de la médaille de la commune aux élus qui quittent le conseil et ne se représentent pas.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2020

À l'ordre du jour du Conseil Municipal du **11 mai 2020** figuraient notamment les modalités d'organisation de la réunion du Conseil Municipal ainsi que la validation des moyens de communication, à savoir la possibilité que les séances se déroulent en présentiel mais également en visioconférence pendant la période d'état d'urgence sanitaire.

S'agissant des **3 écoles** de la Commune, il a été validé en séance l'ouverture d'une nouvelle classe pour la rentrée 2020-2021. Par ailleurs, une information a été faite aux membres du Conseil quant à l'attribution des subventions versées aux associations du territoire au titre de l'année 2020. Une dispense des loyers communaux versés par les entrepreneurs locaux louant un bâtiment communal et qui ont dû cesser leurs activités compte tenu de la situation

sanitaire liée à la pandémie de Coronavirus a également été adoptée. Une convention de mise à disposition de moyens communaux pour l'entretien des bâtiments et de la zone d'activités économiques du Bois de la Grève liant la Commune avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou a également été renouvelée pour les 3 années à venir à compter du **1^{er} janvier 2020**.

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, afin de régulariser les interventions régulières et de longue date des services techniques pour l'entretien d'un Calvaire, le Conseil a acté l'acquisition d'une parcelle située sur la Route de Poitiers, sur la Commune déléguée de Vendevre-du-Poitou.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2020

À l'ordre du jour de la réunion du **23 mai 2020** relative à l'installation du nouveau Conseil Municipal de Saint-Martin-la-Pallu suite aux élections du **15 mars 2020**, se trouvaient notamment l'élection du Maire de la Commune de Saint-Martin-la-Pallu (Henri RENAUDEAU) mais également des Maires délégués de Blaslay (Christian BOISSEAU), Charrais (Eric PARTHENAY), Chéneché (Bruno HIPPEAU), Varennes (Serge TAPIN) et Vendevre-du-Poitou (Henri RENAUDEAU). Par la suite, il a été déterminé le nombre d'adjoints au Maire permettant ainsi

l'élection des **8 adjoints** de la Commune de Saint-Martin-la-Pallu. Le Maire a par la suite fait lecture de la Charte de l'élu local aux membres de l'assemblée. Ont également été adoptées lors de ce Conseil la fixation du lieu de réunion du Conseil Municipal pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire (à la Salle des Fêtes de Vendevre-du-Poitou), la fixation des indemnités des élus et les délégations que le Conseil Municipal souhaite donner au Maire.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 juin 2020

En ce qui concerne la séance du Conseil Municipal du **08 juin 2020**, figuraient l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal ainsi que l'élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale. Ce Conseil a également permis d'acter la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions communales, au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées mais également de la commission de contrôle des opérations électorales, de la commission communale des impôts directs, de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission locale d'Achat. Cette réunion a validé la désignation des électeurs au sein du collège d'«Eaux de Vienne – SIVEER», l'élection des délégués du Syndicat Énergies Vienne, ainsi qu'au sein de l'ECLAT, de l'APPUI et de l'ARNOVEL. Enfin pour finir, a été désigné le représentant de la Commune à l'Agence des Territoires de la Vienne et le Correspondant Défense de la Commune. En matière de Finances, une décision budgétaire modificative relative au budget principal et un effacement de dette pour le budget assainissement ont été adoptés. La tarification de la cantine scolaire, initialement réalisée sur la base d'un abonnement mensuel, a dû être adaptée afin de tenir compte de la fermeture totale des écoles entre **le 15 mars et le 10 mai**.

Sur le plan conventionnel, le Conseil Municipal a choisi de conclure une convention avec le syndicat Eaux de Vienne – SIVEER pour l'harmonisation de l'exploitation de l'assainissement collectif sur le nouveau territoire de la Commune de Saint-Martin-la-Pallu. Un avenant à la convention de délégation de la compétence transports scolaires avec la Région Nouvelle-Aquitaine a été adopté permettant la mise en place d'une dégressivité tarifaire pour les **3^{ème}, 4^{ème}** enfants et suivants d'une même fratrie. La mise à disposition d'une parcelle communale à Blaslay à destination d'un administré afin d'y faire pâturer des chevaux a été actée lors de cette séance.

En matière d'urbanisme et de développement local, le Conseil Municipal a validé le résultat du recensement des zones humides, des pièces d'eau et du réseau hydrographique ainsi que la cartographie relative à cet inventaire. Le Conseil Municipal a par ailleurs acté la cession de trois parcelles situées sur la Commune déléguée de Varennes ainsi que l'acquisition de trois parcelles correspondant à l'impasse Albert Bottreau sur la Commune déléguée de Vendevre-du-Poitou.

Compte-rendu des Conseils Municipaux des 29 juin et 15 juillet 2020

Aux Conseils Municipaux **des 29 juin et 15 juillet**, figuraient l'élection des délégués aux différentes organisations extérieures (CNAS, Conseil d'exploitation de la régie de Transport, Conseils d'école etc.) ainsi que la conclusion de diverses Conventions (Convention avec la Soregies en matière d'éclairage public et prise en charge du coût de la destruction des nids de frelons asiatiques réalisée par la FDGDON à la demande des services municipaux). Ensuite deux délibérations ayant trait à des conventions relatives à la participation aux frais de scolarité d'enfants résidant sur la Commune fréquentant l'école

«La Sagesse» à Mirebeau et «AuTour des Enfants» à Chouppes ont été prises. S'agissant des **3 écoles** de la Commune, a été adoptée une réduction de la tarification du service de cantine scolaire pour le mois de juin. Le Conseil a défini les tarifs pour les services périscolaires (garderie, APS et restauration scolaire) pour l'année scolaire 2020-2021, avec une augmentation de **2%**. Enfin, des subventions complémentaires ont été attribuées aux associations qui se sont investies dans le champ périscolaire.

Conseil Municipal

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le Conseil a acté l'acquisition de parcelles situées dans le hameau de Signy de la Commune déléguée de Vendeuve-du-Poitou permettant ainsi la construction attendue

d'un abribus. Un avis favorable a également été donné concernant le projet éolien sur la Commune de Thurageau.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 juillet 2020

Lors de la séance du **31 juillet 2020**, le Conseil Municipal a eu l'occasion d'une part de se prononcer sur la conclusion d'un avenant à la convention avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne relative à l'attribution d'une aide de solidarité internationale dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau potable sur la Commune de Diebougou au Burkina Faso. D'autre part, le Conseil a conclu un accord avec le Département de la Vienne autorisant la Commune de Saint-Martin-la-Pallu à exécuter les travaux de restructuration de la bretelle d'accès à la zone de Saint-Campin, sur la Commune déléguée de Vendeuve-du-Poitou.

Sur le plan financier, les membres du Conseil Municipal ont adopté deux décisions budgétaires modificatives relatives à la restructuration de la bretelle d'accès à la zone de Saint-Campin, ainsi qu'une participation

aux frais de voirie pour la route des Rochelles située en partie sur la Commune de Champigny-en-Rochereau et en partie sur la Commune de Saint-Martin-la-Pallu.

Sur le volet ressources humaines, a été créé un emploi d'attaché territorial à temps complet, une modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent à temps non complet a également été adoptée par les Conseillers municipaux. Enfin, une adaptation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, de nouvelles modalités de mise en oeuvre du compte personnel de formation et une modification du protocole d'organisation du temps de travail relative aux services techniques de la Commune ont été adoptées par les élus.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2020

A l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du **28 septembre 2020** figuraient l'actualisation des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Locale d'Achat.

Sur le plan conventionnel, un avenant a été adopté afin de mettre fin à la convention de balayage avec la Commune d'Avanton ainsi que l'approbation d'une convention type de mise à disposition des équipements municipaux (salles de réunion, gymnase, etc.) avec les associations de la Commune. Enfin, une convention relative à la participation aux frais de fonctionnement de l'école de Migné-Auxances en raison de la scolarisation d'un enfant de la Commune déléguée de Varennes au sein de l'école publique a été conclue, tout comme une convention ayant trait à la participation financière due par la Commune de Saint-Martin-la-Pallu au fonctionnement des écoles publiques de Neuville au titre de **l'année 2019-2020**.

Sur le plan budgétaire, le versement d'une subvention sur le budget annexe patrimoine ainsi qu'une décision budgétaire modificative sur le même budget

patrimoine ont été actés par le Conseil Municipal. Par ailleurs, la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 dès le **1^{er} janvier 2020** a été actée par le Conseil Municipal. En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, a été actée l'acquisition d'une parcelle située dans le hameau de Charraïou sur la Commune déléguée de Charraï, en vue de régulariser l'alignement devant trois propriétés rue des Ormeaux, tout comme la vente de deux lots dans la zone de Saint-Campin. A également été validée lors de cette séance du Conseil Municipal, la création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales sur la place Raoul Péréz afin de garantir un rejet final des eaux pluviales au milieu naturel et déconnecté du système d'assainissement. Enfin, une convention préalable pour l'incorporation dans le domaine public de la voirie, des équipements et des espaces verts aménagés par le bailleur social Habitat de la Vienne dans le lotissement «Les Bois» sur la Commune déléguée de Vendeuve-du-Poitou a été conclue.

Quant aux ressources humaines, une convention portant mise en oeuvre d'une période de préparation au reclassement a été adoptée par le Conseil Municipal.

Compte-rendu des Conseils Municipaux des 26 octobre et 02 novembre 2020

Les séances du Conseil Municipal des **26 octobre et 02 novembre 2020** ont permis d'acter l'actualisation des représentants au sein des commissions communales. Par ailleurs, divers avenants ont été ratifiés par le Conseil Municipal, le premier relatif à la convention de délégation de la compétence transports scolaires avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le second relatif à la prorogation pour un an de la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti avec la SOREGIES. Une convention relative aux frais de scolarité de l'école de Migné-Auxances pour l'année scolaire 2020-2021 afin d'acter la participation de la Commune de Saint-Martin-la-Pallu aux frais de fonctionnement a été adoptée, tout comme la participation aux frais de restauration pour 4 enfants domiciliés sur la Commune mais scolarisés à l'école de Thurageau ainsi que deux conventions relatives à la participation aux frais de scolarité et aux frais de restauration du SIVOS de Mirebeau-Chouppes-Amberre-Coussay. Le Conseil Municipal s'est également prononcé sur l'approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ainsi que sur la méthode de révision dite «libre» de son attribution de compensation pour la compétence facultative «versement au SDIS 86 du contingent incendie» dans le but de favoriser le volontariat des sapeurs-pompiers employés par la Commune. Les conseillers municipaux ont néanmoins rejeté la procédure de révision dite «libre» des attributions de compensation pour la compétence «capture et gestion des animaux errants et enlèvement des animaux morts».

En ce qui concerne les Finances, une décision budgétaire modificative sur le budget principal a été adoptée ainsi que des virements de crédits au budget patrimoine et au budget principal. Une demande de subvention pour la rénovation du gymnase de Vendeuve-du-Poitou auprès du Conseil départemental de la Vienne a été faite et le plan de financement des travaux de réhabilitation de la halle de tennis de Chéneché a également été mis aux voix et adopté par les élus.

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le Conseil Municipal a adopté l'acquisition d'une parcelle sur la Commune déléguée de Vendeuve-du-Poitou dans le cadre d'un projet de création d'un lotissement communal ainsi que l'acquisition de trois parcelles rue des Treilles à Couture, sur la Commune déléguée de Vendeuve-du-Poitou afin de formaliser un alignement. S'agissant des ressources humaines, une modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent à temps non complet afin de se conformer à la réalité du besoin de la collectivité a été adoptée. Enfin, la prorogation d'un an de la convention d'expérimentation de la médiation préalable conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.

L'ENSEMBLE DES PROCÈS VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT DISPONIBLES EN MAIRIE ET CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

Vos Élus

MAIRE



Henri RENAUDEAU
Maire de SAINT-MARTIN-LA-PALLU
Maire délégué de VENDEUVRE-DU-POITOU

MAIRES DÉLÉGUÉS



Christian BOISSEAU
Maire délégué de BLASLAY



Éric PARTHENAY
Maire délégué de CHARRAIS



Bruno HIPPEAU
Maire délégué de CHÉNECHÉ



Serge TAPIN
Maire délégué de VARENNES

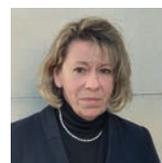
LES ADJOINTS



Jackie ROUGER
1^{er} Adjoint
Manifestations, associations,
sports et cimetières



Gilles BEAU
2^{ème} Adjoint
Voirie,
agriculture et viticulture



Valérie CHEBASSIER
3^{ème} Adjointe
Écoles, enfances, jeunesse, CMJ,
chantiers internationaux, local jeunes



Gérard SIMON
4^{ème} Adjoint
Bâtiments, sécurité,
CPI et illuminations de Noël
Correspondant Défense



Fabienne TEXIER
5^{ème} Adjointe
Aide sociale, politique des aînés,
gestion de l'EHPAD



Jean MACE
6^{ème} Adjoint
Gestion du CT et du CHSCT



Bernadette GAUTHIER
7^{ème} Adjointe
Suivi des réunions de bureau
et des décisions, Communication

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Micheline CHARBONNEAU
1^{ère} conseillère déléguée
Politique des aînés



Murielle BABIN
2^{ème} conseillère déléguée
Aide sociale



Pauline TURPEAU
3^{ème} conseillère déléguée
Environnement



Claude ARCHAMBAULT
4^{ème} conseiller délégué
Urbanisme



Alexandre BRUNET
5^{ème} conseiller délégué
Viticulture et handicap

LES ADJOINTS AUX MAIRES DÉLÉGUÉS



Laurent GUYONNAUD
1^{er} adjoint au Maire délégué de Charrais
Communication
voirie, CCAS

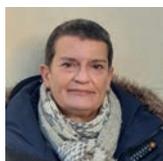


Martine CHERPRENET
1^{ère} adjointe au Maire délégué de
Vendeuvre-du-Poitou
CMJ, chantiers internationaux
et local jeunes

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Yohann BEYNEY



Martine CAMBIER



Isabelle KI



Sabrina MONESTIER



Chantal PICHEREAU



Gilles RICHE



Marie-Chantal SABOURIN



Jessica SALAMONE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



**Alexandre
ADALBERT-DEMARTAIZE**



Max-André BRUNEAU



Adeline PERRIN



**Emmanuel
PHILIPPONNEAU**



Mathilde THOMAS



Marinette VIGNAUD

Conseil Municipal

- Les commissions
- Le rôle des commissions communales

Les commissions municipales sont présidées par un(e) vice-président(e) en charge de leur animation. Ayant essentiellement un rôle consultatif non-délibératoire, elles vont réfléchir, analyser et sont force de propositions auprès du Conseil Municipal afin que celui-ci puisse délibérer. D'où leur importance au coeur des Conseils Municipaux.

Finances – Vie économique – Commerce

Préparation, élaboration et suivi des budgets

Martine Cambier, Bruno Hippeau, Eric Parthenay, Marinette Vignaud

Scolaire – Périscolaire

Préparation de la rentrée scolaire, Temps Accueil Périscolaire (TAP), suivi des protocoles sanitaires. Les effectifs des écoles de Vendeuve-du-Poitou sont de 126 enfants en maternelle répartis dans 5 classes et 238 élèves en élémentaire pour 10 classes. Quant à l'école primaire de Charrais, les effectifs sont en augmentation cette année avec l'ouverture d'une 5^{ème} classe, au total 110 enfants sont accueillis soit 44 scolarisés en maternelle et 66 en élémentaire

Suite aux départs en retraite à l'école maternelle de Vendeuve-du-Poitou, trois nouvelles enseignantes sont venues rejoindre l'équipe, Mmes Bousseau et Batemen sont en charge d'une classe de petits/moyens et Mme Redon en charge d'une classe de grande section. En élémentaire à Vendeuve deux nouveaux professeurs des écoles stagiaires sont également arrivés dans l'une des classes de CE1. À l'école primaire de Charrais suite à l'ouverture d'une classe, M. Tirot a pris en charge une des deux classes de maternelle de petite/moyenne/grande sections.

L'harmonisation des services dans les écoles de la commune de Saint-Martin-la-Pallu sera poursuivie.

Murielle Babin, Valérie Chebassier, Martine Cherprenet, Isabelle Ki, Eric Parthenay, Marie-Chantal Sabourin, Jessica Salamone, Mathilde Thomas, Pauline Turpeau

Aménagement du territoire – Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Claude Archambault, Max-André Bruneau, Bernadette Gauthier, Eric Parthenay, Serge Tapin, Pauline Turpeau

Animation locale – Associations – Culture – Tours Mirandes – Sites des troglodytes

Une réunion afin de préparer au mieux les manifestations de 2021, a eu lieu le 3 décembre 2020.

Alexandre Adalbert-Demartaize, Claude Archambault, Murielle Babin, Yohann Beyney, Micheline Charbonneau, Isabelle Ki, Chantal Pichereau, Jackie Rouger, Jessica Salamone, Gérard Simon

Voirie – Programme de voirie – Agriculture – Aménagement foncier – Bâtiments Sécurité – Réserves incendie – Accessibilité

Gilles Beau, Christian Boisseau, Max-André Bruneau, Alexandre Brunet, Bernadette Gauthier, Laurent Guyonnaud, Chantal Pichereau, Emmanuel Philipponneau, Gilles Riché, Gérard Simon, Serge Tapin

Environnement – Développement durable

Avis de la commune sur le parc éolien de Thurageau, enquête publique sur les bassines et avis de la commune.

Gilles Beau, Christian Boisseau, Alexandre Brunet, Bernadette Gauthier, Chantal Pichereau, Jackie Rouger, Pauline Turpeau, Serge Tapin, Marinette Vignaud

Cimetière

Tous les membres de la commission ont reçu une proposition de projet du règlement intérieur des cimetières de Saint-Martin-la-Pallu. Compte tenu des conditions sanitaires, Jackie Rouger en charge des cimetières a souhaité avancer sur ce domaine important. Les membres sont avisés par courrier électronique. Dès que possible, la commission va se réunir pour amender ce règlement et évoquer les questions relatives aux cimetières, notamment les reprises de concessions en état d'abandon.

Max-André Bruneau, Micheline Charbonneau, Bruno Hippeau, Jackie Rouger, Marie-Chantal Sabourin, Gérard Simon, Serge Tapin

La Communauté de Communes du Haut-Poitou

(CCHP)

Les conseillers Communautaires



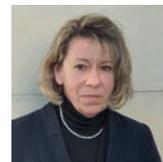
Henri RENAUDEAU



Christian BOISSEAU



Éric PARTHENAY



Valérie CHEBASSIER



Fabienne TEXIER



Bernadette GAUTHIER



Max-André BRUNEAU

RÉPARTITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Henri RENAUDEAU	FINANCES, MUTUALISATION, DÉCHETS
Eric PARTHENAY	URBANISME, HABITAT
Valérie CHEBASSIER	PETITE ENFANCE, JEUNESSE, PÉRISCOLAIRE
Christian BOISSEAU	AGRICULTURE
Fabienne TEXIER	SOLIDARITÉ, SANTÉ
Bernadette GAUTHIER	COMMUNICATION, DÉVELOPPEMENT DURABLE
Max-André BRUNEAU	VIE ÉCONOMIQUE
Gilles BEAU	VOIRIE
Martine CAMBIER	CULTURE
Jackie ROUGER	SPORT, TOURISME
Gérard SIMON	BÂTIMENTS

Vie de la Commune

Construction du complexe de deux salles polyvalentes

Malgré le contexte sanitaire la construction du complexe est en bonne voie.



Bientôt un Espace France Services

Depuis plusieurs mois, la commune de Saint-Martin-la-Pallu s'est engagée dans des démarches auprès de la Préfecture de la Vienne afin d'obtenir, au siège de la commune, un Espace France Services (EFS).



Qu'est-ce qu'un Espace France Services ?

C'est un guichet unique, à proximité de son domicile, accessible à tous où l'on pourra entrer en relation avec un service public.

Pour y faire quoi ?

Accompagnée d'agents formés, la personne qui le souhaite doit pouvoir obtenir des renseignements et le cas échéant être aidée :

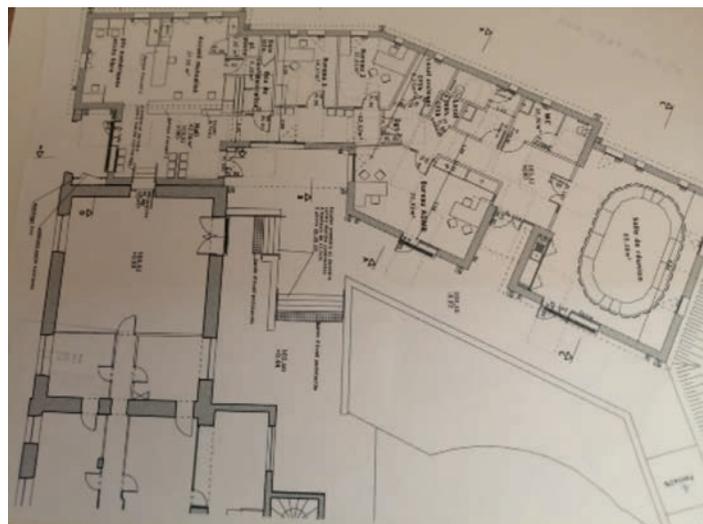
- si elle n'est pas / ou peu autonome face à l'outil numérique.
- pour effectuer ses démarches administratives

Quels services seront représentés au sein de l'EFS ?

Dans un premier temps, la CAF, la CPAM, la CARSAT, AGIRC-ARRCO, les services des Finances Publiques, Pôle-Emploi, les services de la Préfecture, la SNCF, les services du Département seront joignables.

En accord avec la mairie de Lençloître, les rendez-vous pourront être pris pour les Cartes Nationales d'Identité et les passeports.

Date de labellisation et d'ouverture au public : janvier 2021 dans les locaux de la mairie déléguée de Vendeuvedu-Poitou dans l'attente de la construction du nouveau bâtiment, situé aux abords de la mairie actuelle.



Vie de la Commune

Projet numérique des Tours Mirandes

Dans l'intérêt de transmettre l'histoire du site gallo-romain des Tours Mirandes à tous ceux qui le souhaitent, la commune de Vendeuve-du-Poitou débutait il y a six ans maintenant un projet de réaménagement pédagogique avec des outils de médiation et des points d'expérience en trois dimensions pour présenter au public une partie de ce qu'il est impossible de voir aujourd'hui. Depuis 2018, ce projet d'envergure, dans le cadre des transferts de compétences liés à la loi NOTRE, est entre les mains de la Communauté de Communes qui le porte. Non loin d'être dans les oubliettes, la quête est longue, nous voyons enfin le fruit de nos efforts communs entre la commune et la communauté de communes.

En septembre dernier, la société Architecture Patrimoine & Paysage DODEMAN a été sélectionnée pour mener à bien le projet et lui donner vie en juin 2022. Les acteurs locaux qui suivent ce projet sont M. Henri Renaudeau, M. Jackie Rouger et M^{me} Aurore Bénard.



Sécurité routière

Sur l'ensemble de notre commune de Saint-Martin-la-Pallu, des investissements sont réalisés pour aller vers plus de sécurité pour nous tous (aménagement de trottoirs, de carrefours, de passages surélevés...). Cette année, pour aller dans ce sens, deux premiers radars pédagogiques ont été installés aux lieux dits Le Chêne et Châtenais (commune déléguée de Vendeuve-du-Poitou). Ils enregistrent le passage quotidien de plus de 500 véhicules au Chêne et du double à Châtenais. Leur rôle pédagogique est d'indiquer leur vitesse aux utilisateurs et de leur signaler s'ils dépassent la vitesse autorisée. Les données enregistrées montrent que plus de la moitié des véhicules ne respecte pas la limitation de vitesse et que plus de **15%** d'entre eux sont en infraction au-dessus de **70km/h**. De plus, triste réalité, certains passages dépassent l'entendement, méritant une suspension de permis immédiate.

La commune possède aussi un radar pédagogique mobile. Installé depuis peu à Charrajou (commune déléguée de Charrais). Il sera ensuite régulièrement déplacé sur l'ensemble de la commune de Saint-Martin-la-Pallu.

Les données statistiques collectées par ces radars nous permettront de voir l'évolution du comportement des chauffeurs et le cas échéant de faire intervenir les forces de police.



Radars mobiles installés actuellement à Charrajou

Les panneaux d'information

Deux panneaux ont été installés respectivement à Charrais et Vendeuve-du-Poitou. Ces panneaux permettent de relayer les informations communales importantes aux administrés. Ils pourront également être utilisés, sur demande auprès de la mairie, par les associations pour indiquer la date de leur assemblée générale.



RAPPEL : le parking de la crèche est privé et exclusivement réservé aux utilisateurs du centre multi-accueil les Petits Pitres.

Nouvelle association

L'Association des brasseurs amateurs de Saint-Martin-la-Pallu.

Cette nouvelle association vient s'intégrer aux nombreuses activités proposées à Saint-Martin-la-Pallu selon le souhait de ses membres. Elle est à l'initiative de Romain Michenaud élu président lors de l'assemblée générale constitutive **du 11 septembre 2020**. Cette brasserie associative non lucrative a pour but la découverte, la promotion, la vulgarisation du brassage amateur. Elle souhaite également permettre la rencontre des différents acteurs de la filière brassicole.



Nouvelle activité

L'escrime.

Depuis le mois de septembre, Samuel, du club d'escrime Loudunais, enseigne cette discipline française qui exige agilité, concentration, endurance et technique. Entraînement tous les jeudis à partir de 18h30 pour les enfants et à 19h45 pour les adultes dans la salle des fêtes de Chéneché. Ce cours s'adresse à tous les niveaux.

Pour tout renseignement contactez Samuel au 06.13.06.72.21



Aménagement du territoire

Travaux en cours

Outre l'entretien des routes (35t de PATA ou enrobé à froid) et des chemins (plusieurs tonnes de graviers), de nombreux travaux sont en cours sur l'ensemble de la commune, réalisés par l'entreprise Deguil de Neuville-de-Poitou :

- entretien des chaussées avec 35t de PATA (ou enrobé à froid) pour la reprise de nids de poules ou d'arrachements,
- des caniveaux, bordures et trottoirs à Chéneché, Charrais (Etables et Charrajou), Varennes et Vendeuve (la Boutinière et la Grissière).
- un cheminement piéton à Charrais sur la CD84 (route du Rochereau) afin de sécuriser l'accès des enfants, aux transports scolaires, avec busage du fossé existant, barrière de protection et éclairage
- la refonte d'un carrefour au lieu dit «Le Chêne» à Vendeuve-du-Poitou afin d'éliminer les eaux stagnantes en milieu de chaussée,

- un passage à chaussée surélevée sur la route de Signy à Vendeuve-du-Poitou afin de limiter la vitesse des véhicules à proximité de l'espace petite enfance,

Par ailleurs, en plus de l'entretien courant des espaces publics, des travaux sont aussi réalisés en régie par les agents techniques de la commune :

- l'entretien des chemins communaux (graviers),
- les peintures routières,
- la réalisation d'accotements (Blaslay) et la réfection de trottoirs,
- la réfection des piliers et du portail du cimetière de Chéneché.

Travaux réalisés

Les travaux d'assainissement route de Charrais à Etables :

— Une extension de réseau d'environ **170m** a été réalisée avec une douzaine d'habitations raccordées. La pompe de relevage du Chemin Blanc sur laquelle se raccorde cette extension a également été remplacée.

— Pour terminer ces travaux un plateau ralentisseur a été posé (compris dans le marché) afin d'améliorer la sécurité dans ce secteur très passant. Des caniveaux et trottoirs ont également été posés



Aménagement du territoire

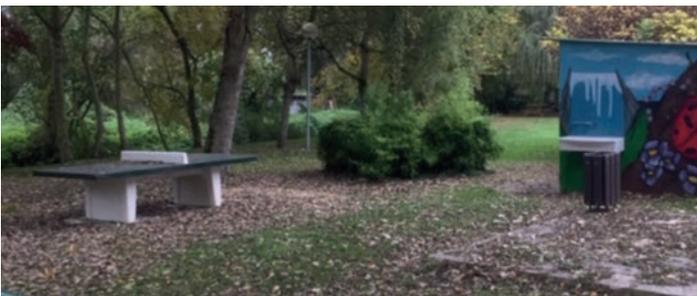
- Cheminement piéton à Charrais



- Plantation de bulbes dans les communes déléguées



- Blaslay une table de ping pong, rénovation de trois tables pique-nique, deux bancs au city stade et changement de poubelles



- Construction de deux abris bus respectivement à Signy et Blaslay (la Mauvinière)



- Réfection de la toiture du gymnase à Vendevre-du-Poitou



Aménagement du territoire

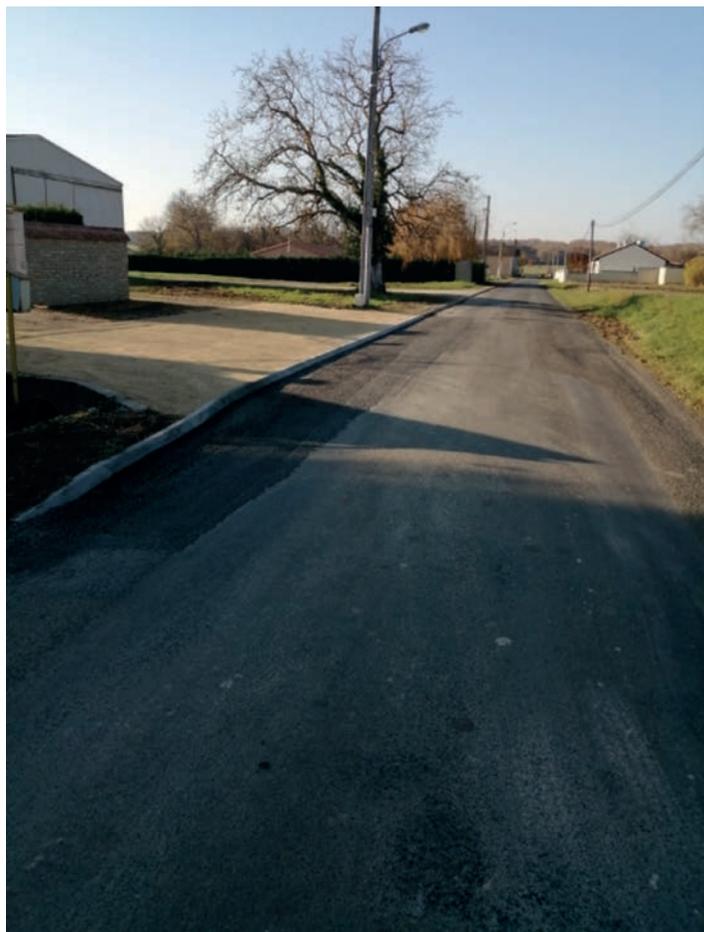
- Varennes : pose de bordures, caniveaux et réfection de trottoirs qui étaient devenus dangereux pour les piétons



- Extension du parking Saint-Campin à Vendevre-du-Poitou suite à l'implantation d'un nouveau local regroupant un cabinet d'ostéopathie, une infirmière, une orthophoniste ainsi qu'une psychomotricienne



- Pose de bordures à Chéneché



- Dans les cinq communes déléguées des panneaux routiers très endommagés vont être changés



Aménagement du territoire

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Martin-la-Pallu

Après un travail de la nouvelle commission Urbanisme sur les zonages, les zones d'extensions et leurs orientations d'aménagement programmées et le règlement, notre dossier a été présenté aux différents services de l'État le 18 novembre 2020.

Des remarques ont été apportées mais l'avis global a été favorable. Il respecte les directives imposées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) voté le 20 février 2020 qui donne un encadrement strict. Il s'agit d'économiser l'espace tout en accueillant des habitants. Seulement **12 hectares** sur l'ensemble de la commune de Saint-Martin-la-Pallu seront ouverts à l'urbanisation pour de l'habitat et avec une densité se rapprochant des 18 logements à l'hectare. Ces zones ouvertes à l'urbanisation sont situées dans les centres-bourgs de Vendevre-du-Poitou, Etables, Chéneché et Varennes. L'étalement urbain et la densification des hameaux et lieux-dits ne sont plus autorisés par le SCOT.

Une présentation du projet en visio, sur la page Youtube de la commune, à destination du public a eu lieu le vendredi 20 novembre.

Le dossier a été mis à disposition par un lien de téléchargement sur le site internet de la commune à partir du 23 novembre 2020 pendant 2 semaines. Toute personne qui en a fait la demande a reçu par courrier les extraits du plan et le règlement concernant leurs parcelles.

L'arrêt projet du PLU est proposé au Conseil Municipal à la séance de décembre.

Si les conditions sanitaires le permettent, une enquête publique sera réalisée au premier semestre 2021. Les habitants pourront y rencontrer le commissaire enquêteur afin de répondre à leurs questions et étudier toutes les remarques. Une adoption du document pourrait avoir lieu mi 2021.

Aménagement foncier

Le projet d'aménagement foncier porté par le département sur la partie nord de Vendevre-du-Poitou avec des extensions sur Chéneché, Thurageau, Chabournay et Jaunay-Marigny se poursuit. **Du 10 décembre 2019 au 18 janvier 2020**, l'enquête publique sur le périmètre du projet d'aménagement foncier a connu une forte affluence.

Elle a permis à un grand nombre de propriétaires de répondre à leur questionnement.

Après le rapport du commissaire enquêteur, le périmètre a été validé par la commission communale d'aménagement foncier de Saint-Martin-la-Pallu **le 27 juillet 2020**.

Le Conseil Départemental de la Vienne doit dorénavant désigner un géomètre qui travaillera sur le projet pour mener à bien cette procédure.



Rétrospective année 2020



14 juillet dépôt de gerbe



Soirée antique

Le **28 août 2020**, parce que le site des Tours Mirandes est vaste, nous avons pu vous proposer une soirée de détente, malgré les contraintes sanitaires, avec la 5^{ème} Soirée Antique. D'abord un temps sportif avec la foulée de la foire aux melons. Bravo aux 200 coureurs et à Runchrono pour avoir permis le maintien des courses pédestres adultes. Puis un temps festif, avec cette année le spectacle «*Arcanes deluxe*» de la compagnie les Zoolians, un spectacle de feu tribal avec des percussions qui rythment les figures des artistes, suivi d'un magnifique final de pyrotechnie. À la tombée du jour, vous avez une fois de plus pu apprécier la mise en lumière du site avec les décors et les effets de l'artiste Polisto. Merci aux **2000 spectateurs** présents dont certains ont pu profiter de la buvette tenue par l'Étoile Sportive La Pallu.



Rétrospective année 2020



Foire aux melons

Le dernier dimanche du mois d'août, il est coutume depuis **47 ans** de fêter ce produit local dans le bourg de Vendevre-du-Poitou. Une fois encore, nous avons pu déguster lors de la Foire aux melons ces fruits d'été proposés par nos producteurs locaux au rythme des musiques et des danses



bretannes du Bagad Ar Meilhou Glaz et du Cercle des Eostiged ar Stangala en provenance directe de Quimper. Ces derniers sont même allés dans la cour de l'EHPAD pour le plus grand plaisir des résidents.

En 2020, le melon d'or a été attribué à Marie-Pierre BERGE.

Et c'est en fin de journée, malheureusement pour les amateurs de bons vins, sous une pluie battante, que s'est déroulée l'intronisation de cinq nouvelles recrues

chez les Tire-Douzils : Monsieur Gilles Riché, Madame Monique Archambault, Madame Paule Pons, Monsieur Louis Champalou, Monsieur Mickaël Duveau.

En cette fin août, la **34^{ème} édition** du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine s'est invitée sur le territoire de Saint-Martin-la-Pallu : le 29 août contre la montre autour de Couture et le 30 août après avoir traversé Noiron, Blaslay, Chéneché, les coureurs sont passés par le bourg de Vendevre-du-Poitou devant de nombreux spectateurs encouragés par des binious bretons et se sont disputés le prix du « meilleur grimpeur » sur la butte de Châtenais. La caravane, précédant les coureurs, a elle aussi obtenu un grand succès. Pour l'organisation de cette course **32 bénévoles**, que nous remercions chaleureusement, ont été sollicités.



Rétrospective année 2020

- Journée du patrimoine : exposition dans le jardin Michel Foucault



- 23 octobre caravane des sports au gymnase qui a permis aux enfants de découvrir différentes activités sportives



- Ramassage de pommes de terre par l'association les Traits du Haut-Poitou



Retrospective année 2020

- Célébration du 11 novembre dans les cinq communes déléguées en effectif réduit en raison du contexte sanitaire



Espace de communication libre de l'opposition

Merci à l'ensemble de nos électrices et électeurs qui au mois de mars 2020 nous ont fait confiance pour ses 6 années de mandat.

Sachez qu'à travers ses mots notre détermination est intacte et que notre engagement est et restera fidèle à nos convictions. Notre ligne directrice sur le mandat est la « liberté d'expression » qui nous renvoie à l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : **« La libre communication des pensées et opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répandre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »**

Pour communiquer librement, à partir du début d'année 2021 nous serons présents sur les réseaux sociaux et probablement même nous aurons notre propre média d'informations papier !

Nous restons mobilisés dans cette période si particulière et **vous souhaitons le meilleur pour l'avenir ainsi que de belles fêtes de fin d'année**



Max-André BRUNEAU
Toute l'équipe.

Vos ACTUS COVID-19

Se laver
LES MAINS
correctement



Frottez-vous les mains,
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus
des mains



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des
doigts et les ongles



Séchez-vous les mains avec une
serviette propre ou à l'air libre

Infos utiles



LES JOURS DE COLLECTE (À PARTIR DU 11 JANVIER)

VILLE	COLLECTE MÉNAGÈRE	COLLECTE SÉLECTIVE (TRI)
BLASLAY	Vendredi	* Mercredi semaine paire ou vendredi semaine paire
CHARRAIS	Vendredi	Mercredi semaine impaire
CHÉNECHÉ	Vendredi	Vendredi semaine paire
VARENNES	* Lundi ou mardi ou mercredi	Mercredi semaine impaire
VENDEUVRE-DU-POITOU	* Mardi ou vendredi	* Jeudi semaine impaire ou vendredi semaine paire ou vendredi semaine impaire

ATTENTION : des ajustements peuvent survenir au cours des premières semaines

* Des précisions seront apportées prochainement concernant certaines communes. Merci de votre compréhension.

LES DÉCHETTERIES - NOUVEAUX HORAIRES



ATTENTION, À PARTIR DU 11 JANVIER 2021; LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HARMONISE SON RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

HORAIRES D'ÉTÉ à partir du 29 mars 2021	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CISSÉ	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h
SAINT-MARTIN-LA-PALLU (VENDEUVRE-DU-POITOU)	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h
		13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
MIRREBEAU	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h

HORAIRES D'HIVER à partir du 26 octobre 2020 : 8h30-12h30 / 13h30-17h.

CONTACT MAIRIES

Vendeuvre-du-Poitou	05 49 54 59 60
Blaslay	05 49 54 13 24
Charrais	05 49 51 21 88
Chéneché	05 49 51 24 61
Varennes	05 49 52 44 64



